

Au nom de la Loi...90 minimum!

42^e congrès annuel de l'A.P.E.S.

Michel LeBlanc, président, comité Congrès 2003

Nous voici déjà rendus au début d'une nouvelle année. Comme à chaque année, on est à revoir nos fameuses résolutions du Nouvel An! Cette année, oublier les cures d'amaigrissement et faites-vous plaisir en participant au 42^e congrès de votre association. L'événement se déroulera dans la Vieille Capitale, au Centre des congrès et au Hilton Québec. Les dates à inscrire dans votre agenda sont les 9, 10 et 11 avril prochain. Une nouveauté cette année, le congrès débutera le mercredi soir par un souper-causerie à saveur scientifique!

Une nouvelle année est souvent synonyme de changement. Le vent nouveau qui se lève sur notre profession permettra aux pharmaciens d'agir, en toute légitimité, dans un cadre de pratique renouvelé et d'évoluer dans leur cheminement professionnel. Ce nouveau souffle qu'apporte la Loi 90 mérite une attention particulière. La rencontre de cette année explorera donc les multiples aspects entourant les modifications législatives, de leur application à l'évaluation des actes en passant par les enjeux à venir. Notre ordre professionnel a dû investir beaucoup d'énergie et de temps dans ce dossier afin de parvenir à faire accepter les modifications suggérées au texte de loi. Bien entendu, les discussions animées du dernier congrès ne sont pas étrangères au cheminement du dossier et l'A.P.E.S. demeure proactive auprès de l'OPQ afin d'évaluer toutes les facettes de cette loi. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que le comité organisateur du congrès vous a concocté un programme qui saura faire ressortir des éléments neufs de réflexion et de réponse. En voici les grandes lignes :

Prêt ou pas prêt...j'y vais!

La conférence à saveur éditoriale sera donnée par M. Alain Bureau. Il partagera son regard sur la réalité actuelle et future de notre profession. Aussi, il exposera sa perception de la Loi 90 et des limites qui y sont rattachées. Son opinion sera-t-elle partagée?

L'Ordre et la Loi

La Loi 90, comment va-t-elle modifier ma pratique actuelle et future? Quels sont les nouveaux actes que je pourrai poser? M. Pierre Ducharme viendra nous présenter la Loi 90 et son impact sur notre travail en pharmacie d'établissement.

Avez-vous une bonne conduite?

M. André Gagnon nous livrera le point de vue de l'Ordre des pharmaciens du Québec, concernant le processus de l'évaluation de l'acte. Quels seront les indicateurs proposés par l'OPQ?

Le docteur André Jacques a également répondu à notre invitation et viendra nous présenter le processus de

l'évaluation de l'acte développé par le Collège des médecins.

J'en fais ma loi!

Comment l'A.P.E.S. supportera-t-elle ses membres dans l'application de cette loi? Mme Manon Lambert, directrice générale, et Mme Linda Vaillant, présidente du conseil d'administration de l'A.P.E.S. viendront nous exposer leur vision sur ce dossier.

Entracte avec un expert

Cette année, le comité organisateur vous invite à deux entractes animés par M. Jean-Louis Brazier, professeur à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. À l'aide d'études de cas, il nous présentera un point d'actualité pratico-pratique sur l'adaptation posologique individualisée. Il existe actuellement dans nos hôpitaux des moyens pour connaître le statut métabolique de chacun de nos patients. Alors, génotypage? phénotypage? ou rien du tout et empirisme? Une conférence qui vous en fera voir de toutes les couleurs!

Quand les soins pharmaceutiques tuent les services, l'enseignement et la recherche

La pharmacie totale : un concept fort intéressant présenté par nul autre que M. Jean-François Bussièrès. À ne pas manquer!

C'est parti!...Embarquez-vous?

Venez rencontrer trois collègues « aventuriers » qui vous présenteront, à tour de rôle, leur pratique actuelle et leur réaction face à la nouvelle loi.

Pour clore ce bloc, vous êtes invité à vous exprimer et à échanger avec les conférenciers qui participeront à un groupe de discussion animé par Mme Suzanne Laberge. La parole est à vous!

Session d'affichage

Le moment idéal pour venir rencontrer les instigateurs de projets novateurs. Qui sait, ils auront peut-être une solution à vos casse-tête?

À cette alléchante programmation s'ajoutent notre tout nouveau souper-causerie du mercredi, des prix, des stands, des petits-déjeuners-causeries, l'assemblée générale et notre fabuleuse soirée sociale du jeudi soir.

Soyez au rendez-vous du 42^e congrès annuel de l'A.P.E.S. qui se tiendra les 9,10 et 11 avril 2003 au Centre des congrès et au Hilton Québec.